

A V I S

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à J. J. Beauchamp, C. R., avocat, 66 Est, rue Notre-Dame. Tout ce qui regarde l'administration et les abonnements doit être adressé au bureau de La Revue Légale, 19, rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

ABONNEMENT ANNUEL

POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS	-	-	\$5.50
POUR L'ETRANGER	-	-	6.00

CHAQUE NUMERO SEPAREMENT 50 CENTS.

SOMMAIRE

R. J. DEMERS vs C. A. LEVEILLE. — Billet promissoire. — Balance. — Billet incomplet. — Preuve. — Considération. — Porteur régulier.	295
DAME AZILDA DAGENAI vs HECTOR LUCIEN CARDIN. — Notaire. — Acte authentique. — Date. — Renvoi en blanc. — Faux. — Inscription en faux. — Action en dommage.	315
L. H. GAULT & al., vs THE YORKSHIRE INSURANCE CO LTD. — Mitoyenneté. — Légataire. — Servitude. — Enregistrement. — Renouvellement. — Vente. — Responsabilité. — Dommages. — Etendue des donnamegs.	321
OMER COURTEMANCHE vs ERNEST GIROUARD. — Bornage. — Ancien Bornage. — Bornes. — Délimitation. — Arpenteur géomètre. — Preuve. — Frais. —	329
CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY vs LA VILLE DE MAISONNEUVE & GEORGES COMTOIS et al. — Commission des chemins de fer. — Ordonnance. — Exécution. — Possession. — Injonction.	336

Civil Code of Lower Canada

and the Bills of Exchange Act, 1906

WITH ALL STATUTORY AMENDMENTS VERIFIED, COLLATED AND INDEXED

BY

WM. H. BUTLER, L.M.M., Assistant City Attorney.

PRICE \$2.50 BOUND IN CLOTH.

WILSON & LAFLEUR, Limited,

LAW BOOKSELLERS AND PUBLISHERS

17 and 19 St. James Street.

MONTREAL.

Les volumes 1 a 19 (1895-1913) inclusivement, avec belle reliure, $\frac{1}{2}$ veau, \$5.50 chaque.